

**COMMISSION DEPARTEMENTALE  
DES ARBITRES**

-----  
**Sous-Commission de Metz**  
-----

**PROCES VERBAL  
DE LA REUNION PLENIERE  
DU VENDREDI 27 FEVRIER 2026**

Présidence : M. AULBACH.

Présents : MME CHOUMAKER, MM. ALTMAYER, BERNARD, BOCK, CLEMENT, PIERRARD, ROGER et WEINSBERG.

Excusés : MME ROBIN et ROMANO, MM HIDA, LAFORT, MAURINIER SCHENK, STEFFANETTI, TAESCH (Président délégué du DMF), HURAUULT (représentant le CD du D.M.F.)

Assiste : M. KLANCAR (représentant des arbitres à la S.C.A. Metz),

1. CARNET

- Toutes nos condoléances à la famille de Philippe Vigreux, ancien arbitre de notre SCA, décédé tragiquement.

2. INFORMATIONS

- Nous avons le plaisir d'accueillir Lucas Joppe, Conseiller Technique en Arbitrage au DMF. Lucas expose son rôle et ses missions au bénéfice de l'arbitrage mosellan. Nous avons avec lui un point d'ancrage solide ainsi qu'une source de renseignements et de savoir important.
- L'arbitrage féminin, actuellement au cœur de nos préoccupations de recrutement et de valorisation voit l'arrivée de Fatjona Borova (arbitre régional 2) qui est chargée de l'amélioration de la qualité pour nos arbitres féminins les plus motivées. Nul doute que Fatjona s'épanouira dans ce rôle d'autant qu'il ne lui est pas inconnu puisqu'elle a fait de nombreuses observations depuis des années pour le compte de la SCA Metz.
- A noter que Fatjona pourra largement compter sur le travail de fidélisation entrepris depuis plusieurs années par Sophie Lluch, référente arbitrage féminin mosellan, car sans fidélisation, point de base solide pour amélioration.

3. COURRIER

- Candidature (semaine 9) du JAD Kalai en vue de se présenter à l'examen JAL. Avis favorable. Le RT SCA Metz est chargé de transmettre la candidature à la CDA.

4. TECHNIQUE

- Christopher Bock, notre responsable technique présente le bilan technique de la première partie de la saison.
  - FIA : 3 sessions ont eu lieu. 45 candidats étaient inscrits pour 29 réussites à l'examen. Les échecs sont surtout dus à l'absence sans excuses des candidats concernés.
  - la date de remise des écussons ayant déjà été arrêté au 05 juin 2026, la Plénière valide la candidature de l'AS Sainte-Marie-aux-Chênes en tant que club support de la manifestation.
  - bon résultat des onze candidats D2 qui ont tous réussis leur examen théorique. Félicitations aux deux formateurs, Christophe Bock et Paul Altmayer. Remerciements également à Vincent Groutsch, responsable technique de la CDA Moselle, pour son aide dans de nombreux domaines.
  - nos trois candidats Ligue attendent les résultats de leurs examens pratiques pour savoir s'ils accèdent au niveau régional.
  - agenda technique :
    - o Vendredi 13 Mars 2026, Ecole d'arbitrage à 18h15 au siège du DMF
    - o Vendredi 10 Avril 2026, Ecole d'arbitrage à 18h15 au siège du DMF
    - o Vendredi 24 Avril 2026, Ecole d'arbitrage à 18h15 au siège du DMF
    - o Vendredi 15 Mai 2026, Ecole d'arbitrage à 18h15 au siège du DMF
    - o Vendredi 22 Mai 2026, Ecole d'arbitrage à 18h15 au siège du DMF
    - o Vendredi 22 Mai 2026, module 8 pour FIA 2025/2026 à 18h15 au siège du DMF

5. DESIGNATIONS

- Les effectifs sont stables par rapport à la saison passée, mais nous enregistrons une augmentation exponentielle d'arbitre-joueurs et de très jeunes arbitres. Ce déséquilibre entraîne un nombre d'arbitres en forte augmentation d'indisponibilité.
- Moins d'arbitres disponibles donc moins de matches D3 couverts, quant aux matches D4, ils sont couverts épisodiquement. Notre Secrétaire de désignation, Guy Bernard « jongle » aux mieux pour satisfaire les clubs.

6. ADMINISTRATIF

- Notre responsable administrative, Marion Choumaker, informe la Plénière du traitement des dossiers disciplinaires.

- Seulement quelques sanctions, les arbitres étant, dans l'ensemble, sérieux et motivés. Toutefois deux arbitres ont fait l'objet d'un retrait de licence en raison de leurs absences répétitives et nombreuses sur des matches où ils avaient été désignés.
- Les certificats médicaux sont difficilement obtenus. Un effort est à faire dans ce domaine.

7. TOUR DE TABLE

- Les membres posent beaucoup de questions concernant diverses situations. Toutes reçoivent une réponse explicative.

8. DISCIPLINE

- Les sanctions prises ce jour ne figurent pas dans ce PV. En effet, dans le cadre du respect des données personnelles, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a imposé de ne plus publier de décisions disciplinaires sur le site du District, ouvert à tous.
- Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot-Club, visible par les clubs et les sanctions prises à l'encontre des arbitres leur seront directement adressées par courriel avec copie à leur club.
- Un accusé de réception sera exigé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochaine réunion de Bureau : sur convocation.

Le Président de la SCA Metz : François Aulbach


